

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### G FUND - New Deal Europe, un compartiment de droit luxembourgeois de la Sicav G FUND

Classe : GD EUR (Distribution) LU0987164323  
Cette Sicav est gérée par Groupama Asset Management

#### Objectifs et politique d'investissement

Dans ce document, le compartiment G FUND - New Deal Europe est aussi appelé « Fonds ».

Ce Fonds est géré de façon active et a pour objectif de gestion la recherche de croissance à moyen terme du capital sur une durée d'investissement recommandée supérieure à 3 ans, en investissant sur des obligations et des actions d'entreprises européennes œuvrant à sécuriser la production et les approvisionnements européens, à prévenir et traiter les maladies, et à accélérer les mutations du tissu productif et de la société dans un contexte post crise sanitaire. Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des entreprises via une analyse de leurs qualités sur le pilier social. Le Fonds est principalement investi sur des actions européennes, des obligations privées et publiques à taux fixes ou flottants et des obligations convertibles d'émetteurs en provenance de l'Espace Economique Européen, de la Suisse et du Royaume-Uni. L'allocation cible du Fonds sera de 40% de l'actif net en actions, 40% de l'actif net en obligations et de 20% de l'actif net en obligations convertibles. L'investissement du Fonds pourra varier, sur les actions de 20% à 60% de l'actif net, sur les obligations et instruments du marché monétaire de 10% à 80% de l'actif net, dont jusqu'à 20% de l'actif net d'instruments du marché monétaire, sur les obligations convertibles de 0% à 30% de l'actif net. Les actions sélectionnées sont émises par des sociétés de toutes tailles de capitalisation. Les titres obligataires en portefeuille peuvent être en totalité des titres de qualité *investment grade*, c'est-à-dire des titres dont la notation est supérieure ou égale à BBB- (S&P/Fitch ou équivalente). Le Fonds limitera à 50% de l'actif net ses investissements sur des titres obligataires de qualité non *investment grade*, c'est-à-dire des titres dont la notation est strictement inférieure à BBB- (S&P, Fitch ou équivalente). La notation moyenne des titres obligataires en portefeuille sera BBB. Le Fonds limitera ses investissements sur les titres dont l'émetteur n'est pas noté par une agence (S&P, Fitch, Moody's ou équivalente) à hauteur maximal de 10% de l'actif net pour les obligations et 20% de l'actif net pour les obligations convertibles. Le Fonds n'investira pas dans les *distressed* et *defaulted securities*, c'est-à-dire des titres dont la notation est inférieure à CCC. Le Fonds pourra détenir des titres libellés dans une devise autre que l'Euro. Le total de ces titres sera au maximum de 50% de l'actif net. Le Fonds n'investira pas dans des *Mortgage-backed securities* (MBS), ni dans des *Asset-backed securities* (ABS). Le Fonds suit une approche Environnementale, Sociétale et de Gouvernance (ESG) Best-in-Universe visant à sélectionner sur le pilier social, en excluant 20% des valeurs les moins bien notées de son univers d'investissement, les émetteurs répondant à des critères sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs, etc.). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées. L'exposition du Fonds à des valeurs non notées par le filtre quantitatif ESG ne dépassera pas 10% de l'actif net à l'exclusion des liquidités et des OPCVM monétaires détenus à titre accessoire. Dans les limites des Restrictions d'Investissement telles que décrites dans la Section I. du prospectus, le Fonds pourra investir en instruments financiers dérivés négociés de gré à gré ou sur un marché réglementé. L'utilisation des produits dérivés est limitée et a un impact modéré tant sur la performance que sur le risque du Fonds. Cependant, ceux-ci permettent parfois de servir la stratégie de gestion poursuivie. C'est dans cet esprit que les produits dérivés sont utilisés occasionnellement. Il pourra s'agir, sans que cette liste soit exhaustive, de contrats de futures, d'options, de swaps, de change à terme et de *Credit Default Swap* (CDS). Les CDS dans lesquels le Fonds pourra investir devront répondre aux conditions énoncées sous la Section II – Risques d'Investissement du Prospectus. A titre accessoire, le Fonds pourra détenir des liquidités. Il a l'intention de recourir aux techniques et instruments financiers tels que décrits dans la Section III du Prospectus. Toutefois, le Fonds n'aura pas recours aux Total Return Swap (« TRS »), ou contrat d'échange sur rendement global, aux opérations de prise et mise en pension ainsi qu'au prêt/emprunt de titres. Ce Fonds peut acquérir des parts/actions d'autres organismes de placement collectif (OPC) de type ouvert (ETFs/trackers inclus) à condition de ne pas investir plus de 10% de ses actifs nets dans ces parts d'OPC et à condition que ces OPC soient éligibles au sens de l'article 41(1) de la loi de 2010. Les OPC seront notamment ceux gérés directement ou indirectement par Groupama Asset Management. Le Fonds est valorisé en Euro. La devise de référence de l'action est l'Euro.

L'investisseur peut acheter ou vendre des actions du Fonds à une fréquence journalière (jours bancaires ouvrables).

Les revenus de l'action sont distribués.

L'action est dédiée aux compagnies, filiales et caisses régionales de Groupama Assurances Mutuelles.

#### Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du Fonds sur une période de 5 ans.

La catégorie de risque 4 reflète un potentiel de gain et/ou de perte modéré de la valeur du portefeuille. Ceci s'explique par des investissements en actions et obligations sur le marché européen.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

**Risque de crédit et de taux d'intérêt liés aux investissements dans des obligations :** Le Fonds, investissant en obligations, titres du marché monétaire ou autres titres de créance, court le risque que l'émetteur fasse défaut. La probabilité d'un tel événement dépend de la qualité de l'émetteur. Une hausse des taux d'intérêts peut induire une baisse de la valeur des titres à revenus fixes détenus par le Fonds. Le prix et le rendement d'une obligation variant en sens inverses, une baisse de prix de l'obligation est accompagnée par une hausse de son rendement.

**Risque de liquidité :** Un risque de liquidité existe lorsque des investissements spécifiques sont difficiles à vendre ou à acheter. Ceci pourrait réduire les rendements du Fonds en cas d'incapacité de conclure des transactions à des conditions favorables. Ceci peut résulter d'événements ayant une intensité et une sévérité sans précédent, tels que des pandémies ou des catastrophes naturelles.

**Risques liés à la détention d'actions de petites capitalisations :** Le Fonds investit en actions de petites capitalisations ce qui génère un risque accru car le prix de ces actions pourrait subir des fluctuations plus fortes et plus rapides que des grandes capitalisations.

**Risque lié à la détention d'obligations convertibles :** Les obligations convertibles sont des titres hybrides entre une dette et les fonds propres, qui, en principe, permettent aux titulaires de convertir leur participation en obligations en actions de la société émettrice à une date future déterminée. L'investissement dans les convertibles entraînera une plus grande volatilité que les investissements obligataires effectués dans les obligations classiques.

**Risque de change :** Le Fonds investit dans des marchés étrangers et pourrait être impacté par des variations des cours de change donnant lieu à une augmentation ou une diminution de la valeur des investissements.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4,00%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	0,29%
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

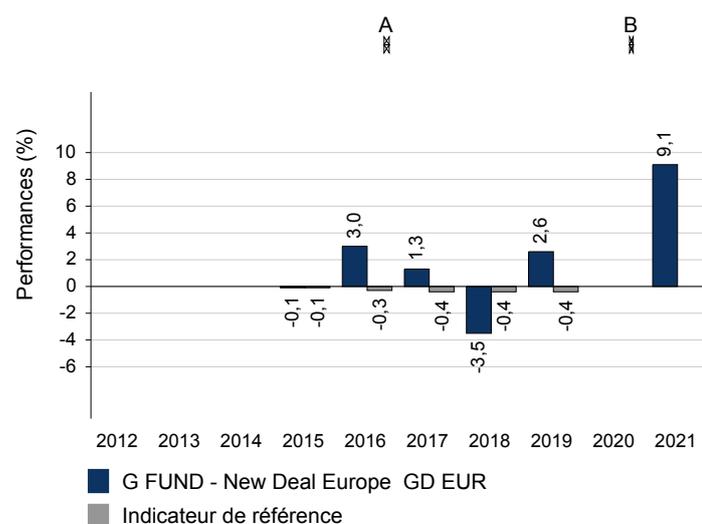
Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Le chiffre des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 28 février 2022. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre Fonds.

Frais de conversion maximum: 1,00% de la différence existante entre les commissions de souscription et de rachat des Compartiments/Classes respectifs.

**Pour plus d'information sur les frais du Fonds, veuillez vous reporter aux parties correspondantes du prospectus, disponible auprès de Groupama Asset Management.**

## Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds, en tenant compte des dividendes nets réinvestis.

Date de création du Fonds : 13 décembre 2013

Date de création de l'action : 26 février 2014

Devise de référence : Euro

A : Le 24/10/2016, la politique d'investissement a changé. Les performances antérieures à cette date ont été réalisées dans le cadre d'une gestion différente de celle actuellement pratiquée.

B : Le 12/10/2020, le Fonds a changé de nom et la stratégie de gestion a été modifiée.

Cette classe a eu des périodes d'inactivité.

## Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, Luxembourg Branch

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque, 75008 Paris, France.

G FUND est une SICAV à compartiments, son dernier rapport annuel consolidé est disponible auprès de Groupama Asset Management.

Les informations relatives aux autres catégories d'actions existantes sont disponibles selon les mêmes modalités.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de Groupama Asset Management.

Les informations détaillées relatives à la politique de rémunération en vigueur de la société de gestion sont disponibles sur le site internet [www.groupama-am.com/fr/nous-connaître/une-gouvernance-responsable/](http://www.groupama-am.com/fr/nous-connaître/une-gouvernance-responsable/). Une copie papier de la politique de rémunération sera mise, à titre gratuit, à disposition des actionnaires sur demande auprès de la société de gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

La responsabilité de Groupama Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Le Fonds est agréé au Luxembourg et surveillé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

La société de gestion Groupama Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 28 mars 2022.